

OFFRE N°O07418091398: **Agent de restauration**[Accueil](#) > Offre n° O07418091398

Date de publication : 20/09/2018

Synthèse de l'offre

Localisation du lieu de travail

Employeur :

MAIRIE D' ARGONAY
1 PLACE ARTHUR LAVY
74370 ARGONAY

Département de travail : Haute-Savoie**Secteur du lieu de travail :** Non précisé**Poste à pourvoir le :** 05/11/2018**Date limite de candidature :** 20/10/2018**Type de l'emploi :** Emploi permanent**Nombre de postes :** 1

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel : Non**Libellé de l'emploi fonctionnel :** Pas d'emploi fonctionnel renseigné**Famille de métier :** Restauration collective**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique territorial
Adjoint technique principal de 2ème classe
Adjoint technique principal de 1ère classe**Métier(s) :** Agente / Agent de restauration**Descriptif de l'emploi :** Participe aux missions de réception, distribution et de service des repas.
Effectue l'entretien des locaux et matériels de restauration
Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le temps scolaire, de 09h30 à 15h30.**Missions :** - Réception, distribution et service des repas
Maintenir et/ou remettre en température les préparations culinaires
Présenter les mets dans le respect des règles de l'art culinaire (découpe,...)
Mise en place du self
Assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène
- Entretien des locaux et matériels de restauration
Appliquer les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection

Profils demandés : Connaissances des techniques de la restauration et notions sur l'hygiène
Bon sens du contact notamment avec les enfants
Adaptabilité
Disponibilité
Sens de l'organisation

Temps de travail : Non complet, 21h00 hebdomadaire

Type d'hébergement : Pas de logement

Contact

Téléphone collectivité : 04 50 27 16 82

Adresse e-mail : Non précisé

Lien de publication : Non précisé

Informations complémentaires : Renseignements auprès de Mme Laurence BOCQUET-VALLETTE, responsable du pôle enfance-jeunesse, au 04.50.27.16.82. Lettre de candidature manuscrite exigée.

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.